

**SLGRI "Haute-Deûle" – Amélioration de la connaissance du risque d'inondation par ruissellement et orientations**

Type de document		PV n°4 du COTECH			Date : 09/10/2017				
Date	09/10/2017								
Lieu	DDTM 62								
Auteurs	Olivier SONNET (DH&E)								
Diffusion	Participants + membres du COTECH								
<u>Création - Modifications</u>									
Indice	Auteur(s)			Vérificateur(s)			Approbateur(s)		
	Nom	Visa	Date	Nom	Visa	Date	Nom	Visa	Date
V1	SONNET	x	09/10/2017	DDTM 62	X				

**Liste des membres/participants au COTECH :**

Structure	Représentant	Présence
CAHC	Séverine GAUDRE	excusée
CALL	Christine DOUCHE	x
CA Douai	Jean-Jacques HERIN	x
CC Pévèle-Carembault	Aude DECOTTIGNIES	x
CC Haute-Deûle	Christophe GRAS	x
DDTM 59	Reynald COUTURE (SSRC/SIR)	x
	Jean-François SALEMBIER (SSRC)	x
	Fabrice RINGEVAL (DT Douaisis-Cambrais)	x
DDTM 62	Christian HENNEBELLE	x
	Mélanie PONTEL	x
	Doriane MAHE	x
CT Artois	Sandrine FRANCOIS	x
DH&E	Olivier SONNET	x

### L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

→ Réunion de lancement des Tranches Conditionnelles du marché.

### Présentation :

Une présentation Powerpoint est assurée, en s'appuyant sur les points suivants :

- Identification des secteurs les plus vulnérables en termes d'enjeux exposés
- Définition des orientations d'aménagement sur ces secteurs
- Élaboration de propositions permettant de limiter le risque d'inondation par ruissellement et s'articulant autour de 4 axes de la Directive Inondation

Cette présentation est mise en ligne sur le site de la préfecture à l'adresse suivante :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/La-directive-inondation/TRI-de-Lens>

### Principaux échanges et interventions des participants :

Un rapide point est réalisé sur le nœud hydraulique de Douai.

R : La problématique est liée à du débordement fluvial, et n'est donc pas traitée dans la présente démarche. Il est toutefois rappelé la nécessité sur ce secteur d'affiner les réflexions sur le protocole de gestion en cas de crue.

Un échange est engagé sur l'utilisation des cartographies produites dans le cadre notamment du Livrable L6.

R : Il est rappelé que ces cartographies n'associent pas de cotes d'inondation, mais définissent de manière exhaustive des zones potentielles à risque d'inondation par ruissellement (*les zones d'accumulation*). Dans le cadre de ces cartographies, les zones basses de la plaine alluviale (*de la Deûle + affluents / anciens marais*) ont également été cartographiées et intégrées dans la couche 'plancher alluvial'.

Plusieurs acteurs précisent qu'il ne faut pas que ces documents soient utilisés directement sans compréhension des documents. Les ateliers devraient permettre de préciser l'utilisation de ces cartes. La DDTM 59 précise notamment que le cheminement hydraulique est cartographié et constitue un premier niveau de compréhension qu'il est important d'intégrer dans la planification.

La CALL s'interroge sur l'articulation entre la présente démarche et le PAPI d'intention en cours de définition sur le bassin de la Souchez.

R : Il est convenu qu'un point sera réalisé avec Christine DOUCHE pour échanger sur les secteurs qui seront intégrés dans les visites de terrain des ateliers. D'une certaine manière, les résultats de la présente étude vont servir à alimenter le programme d'interventions intégré dans le PAPI. Les ateliers qui vont être réalisés début novembre, permettront également de disposer d'un retour complémentaire de la part de plusieurs communes sur des actions à engager.

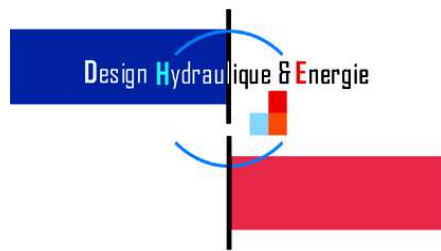
M. Héryn évoque la notion de lit majeur en ville. Les ouvrages ne peuvent pas gérer tous les événements. Il faut donc

intégrer le fait que certaines zones vont rester inondables et essayer de travailler sur la notion de résilience de ces espaces.

R : Certains quartiers (de mémoire un exemple sur Lauwin-Planque) semblent en effet avoir intégrés dans l'aménagement la problématique d'inondation avec des voiries inondables et des bâtiments implantés plus hauts sur des merlons de terre. Il y a ensuite un travail à effectuer pour réduire la vulnérabilité du bâti (au niveau des garages ou caves qui sont souvent inondés et des premiers planchers habitables) et préparer les populations au fait que certaines zones vont être inondées temporairement (attention par exemple aux noues qui ne sont pas toujours visibles et matérialisées en crue).

**Rappel des prochaines échéances :**

- Ateliers avec 20 communes sur 4 jours du 06 au 9 novembre 2017.
- COTECH le 27/11/2017 élargi aux communes ayant participé aux ateliers
- COPIL de fin de mission le 19/12/2017



Design **H**ydraulique & Énergie

**Olivier SONNET**

Mobile : 06-64-97-03-91

[sonnetolivier@neuf.fr](mailto:sonnetolivier@neuf.fr)

**Agence d'Aix-en-Provence**

14 rue d'Aix 13510 EGUILLES

**Agence du Mans**

Le Croc 72650 LA MILESSE

**Agence de Libourne**

127 Rue du Président Carnot 33500 LIBOURNE